Mise en ligne : 19 septembre 2018. Dernière modification : 11 juin 2019. www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE DES ACAJOUS DE LA CÔTE-D'IVOIRE (1922-1928)

Renseignements financiers COMPAGNIE DES ACAJOUS DE LA CÔTE-D'IVOIRE (Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF, mai 1922, p. 145-146)

Suivant actes reçus par Me René Maciet, notaire à Paris, le 26 janvier 1922, a été constituée la Société anonyme dénommée « Compagnie des Acajous de la Côte-d'Ivoire » ayant pour objet :

L'exploitation directe ou indirecte de toutes forêts et plantations et plus spécialement l'exploitation des chantiers concédés à la société ; l'industrie et le commerce des bois de toute nature et de toutes provenances, ainsi que de tous produits, sous-produits et dérivés ; l'acquisition sous toutes formes, la création, la location tant comme preneuse que comme bâilleuse, à court ou à long terme, avec ou sans promesse de vente, l'apport, la vente, l'échange, l'installation, la transformation, l'aménagement, l'utilisation, la gérance, l'exploitation directe ou indirecte de tous immeubles bâtis ou non bâtis, forêts, domaines, chantiers forestiers, coupes de bois, scieries, établissements industriels et commerciaux ; l'utilisation de tous sous-produits ou dérivés ; tous transports par terre ou par eau ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, forestières, financières, mobilières et immobilières qui pourront se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets énumérés ou à tous objets similaires ou connexes.

Le siège social de la société est à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire).

La société aura une durée de guatre-vingt-dix-neuf ans.

Le capital social est fixé à un million huit cent mille francs, divisé en dix-huit mille actions de cent francs chacune sur lesquelles dix-sept mille cinq cents entièrement libérées sont attribuées en rémunération d'apports. Les cinq cents actions supplémentaires ont été souscrites et libérées en espèces d'un quart.

MM. Donnefort, Weber, Babonneau, la Société D. et C. Zafiropulo, et la Société d'entreprises industrielles et minières ont fait apport à la société de l'ensemble des biens et droits composant l'actif de la Société Donnefort et Compagnie et comprenant notamment : L'établissement industriel et commercial d'exploitation forestière de ladite société à la Côte-d'Ivoire, ensemble : La clientèle et l'achalandage. L'enseigne et le nom commercial. Le matériel, l'outillage et les objets mobiliers de toute nature servant à la dite exploitation, railways, routes et voies, matériel et mobilier de chantiers, fixe ou roulant, campement, constructions, etc. Huit concessions de chantiers forestiers situés à la Côte d'Ivoire sur ou dans les environs immédiats de la rivière Mé et des affluents, la Membre et la Nessa, les dits chantiers portant les numéros 397, 380, 567, 568, 569, 398, 400 et 432.

Dans sa délibération en date du 3 janvier 1922, l'assemblée générale de la société qui a approuvé les statuts et déclaré la société définitivement constituée a nommé comme premiers administrateurs :

1° M. Frédéric Babonneau, négociant, demeurant à Paris, 41, rue Taitbout ; 2° M. Maurice Donnefort, exploitant forestier, demeurant à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire) ; 3° M. Alfred Meyer, négociant, demeurant à Paris, 41, rue Taitbout ;

4° M. Émile Michenot, administrateur de sociétés, demeurant à Paris, 49, rue Cambon ; 5° M. Jean Weber ¹, administrateur de sociétés, demeurant à Paris, 5, rue de La-Rochefoucauld ; 6° M. Demetrius Zafiropulo, négociant, demeurant à Paris, 28, rue Beaujon ; 7° M. Georges Zafiropulo, négociant, demeurant à Marseille, 73, cours Pierre-Puget.

1927 (décembre) :
APPORT À LA COMPAGNIE D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES AFRICAINES
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CEFA-Gabon.pdf

Dissolution de sociétés (Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF, février 1928, p. 94)

Compagnie des Acajous de la Côte-d'Ivoire, dissoute et fusion avec la Compagnie d'exploitations forestières africaines.

Suite

Compagnie d'exploitations forestières africaines :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CEFA-Gabon.pdf

¹ Jean Weber (1873-1940) : directeur général (février 1913), administrateur-directeur général (déc. 1913), puis président (1923) de la Cie forestière Sangha-Oubangui. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CFSO.pdf